



NOTE DE PRESENTATION



Middle East & North Africa Region (MENA) - Algeria

Les progrès en matière de développement

L'Algérie a commencé à se distinguer par la vigueur de son exécution des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel mis en œuvre depuis 1994 avec le concours du FMI et de la Banque mondiale. La stabilisation a été réalisée avec succès dans un contexte de volatilité des cours du pétrole accompagnée de quelques progrès au plan des réformes structurelles, lesquelles ont jeté les bases d'une plus forte croissance.

Depuis 1999, l'Algérie bénéficie d'un boom pétrolier continu qui génère un montant sans précédent de recettes pour l'État et une impressionnante accumulation d'actifs étrangers nets. Après la période de solide croissance de 1999-2004, où le PIB s'est accru de 4,1 % en moyenne par an, l'Algérie a connu une autre année faste en 2005, avec un taux de croissance du PIB estimé à 5,3 %. Pendant la période 1999-2004, la croissance était certes impulsée par le secteur des hydrocarbures, mais elle était également soutenue sur le plan de la performance en matière de résultats par les secteurs non liés aux hydrocarbures et non agricoles. En 2005, le secteur des hydrocarbures contribuait largement à la croissance, en enregistrant une hausse de 6% alors que le secteur agricole affichait un ralentissement du taux de croissance de 2 %. La croissance dans les secteurs de la construction et des services est restée forte avec des taux de 7 % et 6 % respectivement. L'expansion vigoureuse du secteur des télécommunications s'est poursuivie. La valeur unitaire du pétrole brut algérien exporté s'est accrue passant à 54,6 dollars le baril en 2005, en hausse par rapport aux 38,5 dollars le baril en 2004, ce qui a contribué à une augmentation des exportations d'hydrocarbures de l'ordre de 44 % en valeur nominale en dollars. Les exportations d'hydrocarbures devraient s'accroître davantage en 2006 et le taux de croissance prévu du PIB devrait atteindre un niveau similaire à celui de 2005, entre 5 % et 5,5 %.

Le taux d'inflation s'est ralenti à un niveau plus traditionnel en 2005 pour atteindre 1,6 %, ce qui constitue une baisse par rapport aux 3,6 % de 2004. Selon les chiffres publiés par l'Office National des Statistiques (ONS), le taux de chômage a continué de chuter pour atteindre 15,3 % en 2005, contre 17,7 % en 2004 (soit une importante baisse par rapport au taux de 27,3 % enregistré en 2001) grâce au Programme de soutien à la relance économique (PSRE) de 2001-2004 et au nouveau programme de suivi pour les investissements publics intitulé Programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), qui s'étend de 2005 à 2009 et dont les décaissements sont estimés à 114 milliards de dollars. Outre le programme initial d'investissement public du PCSC, le montant total comprend des projets en cours du PSRE ainsi que des nouveaux programmes en faveur des régions déshéritées du sud et du Haut Plateau. Le chômage chez les jeunes reste cependant chroniquement élevé, avec un taux de 45 %, et il frappe tout particulièrement les nouveaux diplômés universitaires et les nouveaux venus sur le marché de l'emploi.

La position extérieure de l'Algérie a continué de s'améliorer en 2005, grâce à l'accroissement des exportations d'hydrocarbures. D'après les estimations, l'excédent courant atteindra 21 % du PIB en 2005, ce qui constitue un record à la hausse. Bien que les importations, surtout celles des biens de consommation et des capitaux, aient augmenté en 2005, elles ont été plus que compensées par l'accroissement des recettes

d'exportation. Les réserves de change brutes ont également augmenté, atteignant un montant de 56,2 milliards de dollars (soit environ plus de deux années de couverture des importations) en fin décembre 2005. L'accroissement des niveaux de réserves a permis une accélération de la politique de gestion de la dette grâce aux remboursements anticipés. Par conséquent, la dette totale a baissé de 22 milliards en fin 2004 à 17 milliards en décembre 2005, tandis que le ratio de la dette extérieure au PIB a diminué, passant de 26 % en 2004 à 17 % en 2005.

En 2005, le solde budgétaire global a montré de solides résultats financiers mais le déficit primaire hors hydrocarbures a continué de s'aggraver. L'excédent budgétaire global a doublé en pourcentage du PIB par rapport à 2004 pour atteindre 14 % du PIB. Les dépenses publiques ont légèrement augmenté pour atteindre 49 % du PIB hors hydrocarbures, en raison d'une augmentation des dépenses en capital du PCSC et malgré une légère diminution des dépenses courantes. Le déficit primaire hors hydrocarbures s'est creusé légèrement, se situant à 29 % du PIB hors hydrocarbures (par rapport à 28 % en 2004). Dans la loi budgétaire de 2005, les autorités ont prévu un plan d'assainissement des dépenses publiques, dont l'objectif est de ramener le déficit primaire hors hydrocarbures à des niveaux supportables et de séparer les recettes volatiles des hydrocarbures des comptes hors hydrocarbures. Cependant, la loi budgétaire complémentaire de 2005, adoptée à mi-exercice, indique un retour vers une politique budgétaire expansionniste avec un fort accroissement des dépenses en capital.

L'Algérie a accompli des progrès au regard de l'amélioration de ses indicateurs sociaux. À l'exception du taux de mortalité maternelle, il est prévu que l'Algérie atteigne tous les objectifs de développement pour le Millénaire (ODM). Selon les estimations de la pauvreté basée sur la plus récente enquête disponible sur le budget des ménages, soit celle de 2000, le taux de pauvreté a baissé de 14,1 % (4 millions de personnes) en 1995 à 12,1 % (3,7 millions de personnes) en 2000, en raison de l'augmentation des dépenses publiques, notamment les transferts sociaux, et d'un certain redressement du secteur industriel non pétrolier, qui ont entraîné une augmentation de revenu. L'incidence de la pauvreté est plus prononcée en milieu rural qu'en zone urbaine. L'espérance de vie a augmenté, passant de 56 ans au début des années 70 à 71 ans en 2004, tandis que le nombre de décès d'enfants de moins d'un an a baissé de 120 à 35 (par millier de naissances vivantes). Les améliorations survenues dans le secteur éducatif ont fait reculer le taux d'analphabétisme de 36 % à 20 % chez les hommes et de 59 % à 40 % chez les femmes entre 1990 et 2004.

Dans un contexte sociopolitique difficile, l'Algérie a réussi à opérer une ouverture fondamentale du processus politique, avec la fin du système du parti unique et l'adoption de politiques qui encouragent les pratiques démocratiques. Le président actuel, M. Bouteflika a remporté une victoire écrasante lors des élections présidentielles organisées en avril 2004. Le principal défi pour le gouvernement reste la mise en œuvre d'un vaste programme de réformes structurelles, notamment la réforme du secteur financier, la privatisation, une plus grande ouverture des secteurs des infrastructures à l'investissement privé, la réforme des institutions publiques, l'application des accords d'association commerciale avec l'Union européenne (qui sont entrés en vigueur en 2005) et la conclusion des négociations en vue de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) prévue à la fin 2006.

Les défis actuels

L'Algérie continuera de faire face à des défis de développement que l'on peut répartir en trois groupes :

Le premier défi est celui de la gestion des recettes des hydrocarbures dans une perspective à long terme, en vue de réduire la vulnérabilité de l'Algérie face à la volatilité des cours du pétrole. Les perspectives de croissance future continueront d'être déterminées par l'évolution du secteur des hydrocarbures. L'impact des fluctuations des recettes des hydrocarbures sur le reste de l'économie sera fonction, dans une large mesure, de l'efficacité de l'intermédiation de ces recettes par le gouvernement.

Le deuxième défi consiste à améliorer le climat des affaires tout en réduisant la

participation de l'État à la fourniture des biens et des services. De par sa tradition d'épargnes considérables, ses bons résultats dans le secteur éducatif, ses abondantes ressources en hydrocarbures et sa situation géographique avantageuse, l'Algérie dispose d'un bon potentiel de croissance rapide et durable dans le secteur non pétrolier. Un environnement des affaires plus porteur est nécessaire pour appuyer le développement du secteur privé naissant, élément essentiel d'une stratégie de croissance durable et de création d'emplois.

Le gouvernement a commencé à s'attaquer à un nombre d'obstacles qui, d'après les enquêtes récentes sur les entreprises et une évaluation du climat de l'investissement, constituent les principales entraves au développement du secteur privé : le contrôle étroit qu'exerce le secteur public sur l'activité économique, l'accès difficile à l'immobilier industriel, les difficultés liées à la mobilisation et à la fourniture des capitaux, les sérieux obstacles administratifs/les mesures restrictives qui limitent l'accès aux informations, les lacunes des règlements sur le travail/la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, le manque d'infrastructures, et l'inefficacité du système juridique/judiciaire. Malgré les importants progrès réalisés dans le sens de la réduction des obstacles à l'investissement, la poursuite des réformes structurelles reste un défi pour l'avenir. Plus précisément, il reste encore à accomplir des progrès considérables dans les domaines de la réforme du secteur bancaire (avec une meilleure gouvernance institutionnelle, ainsi qu'une concurrence accrue entre les banques et la privatisation de celles-ci, stimulées par le développement du marché financier) ; de la participation du secteur privé à la fourniture d'infrastructures, de la privatisation et de la restructuration des entreprises publiques. Enfin, l'Accord d'association avec l'Union européenne et la ratification de l'adhésion à l'OMC permettront de promouvoir l'intégration dans les marchés commerciaux mondiaux.

Le troisième défi a trait à l'élargissement de l'accès aux services publics et à l'amélioration de la qualité de ces derniers, notamment la mise en place d'un système judiciaire qui fonctionne bien. Les lacunes du système éducatif sont devenues évidentes avec l'accroissement de la demande, et elles se caractérisent par la mauvaise répartition des ressources, l'existence de disparités régionales et entre les sexes en ce qui concerne l'accessibilité et les résultats, et le ciblage inopportun des subventions publiques. Malgré l'élargissement de l'accès aux services de santé, des réformes sont nécessaires pour améliorer l'efficacité, l'efficience et la qualité de la prestation de ces services. Les défis à cet égard sont notamment liés à la rapide transition démographique, à la prévalence de maladies chroniques et infectieuses, et à l'insuffisance des services de prévention dans le domaine de la santé des femmes. Pour ce qui est des programmes d'assistance sociale, les principaux problèmes ont trait au caractère inadapté du mécanisme de ciblage et des systèmes de suivi, et les régimes d'assurance font face à de formidables défis de viabilité financière attribuables à la contraction des contributions et à l'augmentation des prestations. Le problème d'accès au logement ainsi qu'aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement demeure également crucial, et il touche surtout la classe moyenne et les pauvres.

L'aide de la Banque mondiale

La Stratégie d'aide-pays (CAS) pour l'Algérie a été examinée par la Banque mondiale le 12 juin 2003 et un rapport sur l'état d'avancement de la CAS a été soumis au Conseil le 9 août 2005.

L'appui proposé du Groupe de la Banque à l'Algérie pour la période 2004-2006 vise à : i) renforcer la viabilité financière et la gestion des recettes des hydrocarbures afin de jeter les bases d'une croissance durable ; ii) supprimer les obstacles à une croissance impulsée par le secteur privé, tout particulièrement ceux qui sont préjudiciables au climat des affaires, aux PME, au secteur financier, et au développement des infrastructures ; et iii) appuyer les efforts consentis par le gouvernement pour formuler et mettre en œuvre une stratégie d'amélioration de la prestation des services, tout particulièrement dans les domaines de l'approvisionnement en eau, des transports, du logement, des services environnementaux et du développement humain, en vue de combler les besoins essentiels de la population.

L'appui du Groupe de la Banque est guidé par trois principes : i) la sélectivité, assurée en

s'engageant dans un nombre limité de secteurs et en recourant de façon sélective aux instruments de la Banque ; ii) l'approche par programme, axée sur le transfert du savoir et le renforcement des capacités ; et iii) les partenariats, la diffusion de l'information et le partage des connaissances.

Le portefeuille de la Banque mondiale en Algérie comprend sept opérations actives et 67 opérations de prêt achevées, avec des engagements cumulatifs nets de 4,3 milliards de dollars. Au cours de l'exercice fiscal 06, l'Algérie a annulé un montant de 176,9 millions de dollars d'emprunts contractés dans le cadre d'opérations actives de sorte que les engagements nets des sept opérations en cours s'élèvent à présent à 83,5 millions de dollars. L'Algérie a remboursé anticipativement 22 emprunts au cours de l'exercice 06. La qualité du portefeuille de l'Algérie s'est améliorée au cours de l'exercice 06 car il ne compte plus de projets à risques. La plupart des projets continuent de pâtir de la lenteur de leur mise en œuvre, cette situation tenant en partie à l'insuffisance des capacités institutionnelles et aux problèmes de passation des marchés. Le taux de décaissement était d'environ 11 % entre les exercices 00 et 04 et il a baissé à 8,9 % au cours de l'exercice 05 et 9,7 % au cours de l'exercice 06. Aucun nouveau prêt n'a été approuvé depuis l'approbation, pendant l'exercice 03, du deuxième prêt à l'appui de la création d'emplois ruraux (95 millions de dollars) et du prêt en faveur de la lutte contre la vulnérabilité aux risques naturels en milieu urbain (88,45 millions de dollars).

Les travaux d'analyse récents comprennent notamment sur un examen complet des dépenses publiques, le premier réalisé depuis plus d'une décennie, ainsi que des notes d'orientation sur la pauvreté et sur le secteur pharmaceutique, et une mise à jour de l'évaluation du climat des investissements. La Banque cherche à étendre ses activités d'analyse et de conseil en Algérie aux questions de croissance, de commerce et de marché du travail.

Compte tenu de l'accroissement des recettes pétrolières et sur la base de leur décision de réduire lemprunt extérieur, les autorités ont manifesté de l'intérêt pour les services d'assistance technique à fournir à titre onéreux par la Banque mondiale. Le premier programme de services d'assistance technique payants a été mis en place dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, et un deuxième est en cours d'élaboration pour aider au démarrage de la nouvelle *Caisse nationale pour l'équipement et le développement* (CNED). Des programmes de services d'assistance technique payants sont en cours d'élaboration dans le secteur de l'environnement, de la planification de l'utilisation des sols ainsi que dans le secteur de l'information et la technologie de communications.

Tous les montants sont en équivalents de dollars US

Août 2006

Pour plus d'informations, veuillez contacter ;
À Washington: Dina El Naggar, téléphone: 1 (202) 473-3245;
Email: delnaggar@worldbank.org